Abo **Transition énergétique**

Le projet de Grandsonnaz est dans le flou complet

Le plus grand parc éolien vaudois à ce jour était soumis aux Conseils communaux lundi. Sans verdict clair, de nouveaux scrutins sont probables.

Erwan Le Bec
Publié: 21.06.2022, 20h28

Le parc de la Grandsonnaz, près du Chasseron, doit être l'un des principaux pourvoyeurs d'énergie éolienne du canton. En pleine canicule, les élus locaux ont toutefois hésité, lundi soir, en partie vis-à-vis de l'impact sur le paysage. Ici une vue de synthèse montrant l'implantation depuis le sommet, au stade maximal prévu initialement pour 2011.
Parc éolien de la Grandsonnaz/SIG

L'un des piliers de la stratégie éolienne vaudoise est fragilisé. Lundi soir, quatre Communes devaient voter sur le projet éolien de la Grandsonnaz: 15 hélices au pied du Chasseron, dont la production promise atteint 85 à 95 GWh des 250 GWh annuels que le Canton escompte pour 2030.

Ce ne sera pas pour demain. Les urnes des Conseils généraux et communaux livrent un résultat inédit et insondable avec, en l'état, une seule et unique hélice acceptée. Le reste est «en ballottage général», se félicitent les opposants, qui reven-

diquent une victoire importante, seuls contre tous, à l'heure où Berne envisage d'accélérer les procédures notamment au plan local.

Fiez reporte son vote à septembre, officiellement afin de laisser le temps à ses é d'examiner le dossier. Mauborget a accepté. Bullet, au terme d'une discussion «intéressante et respectueuse» de deux heures, a refusé deux éoliennes sur ses terrains, mais accepté le plan d'affectation tout en demandant un référendum communal. Quant à Fontaines-sur-Grandson, concernée par sept hélices à elle seule, les élus ont levé les oppositions… mais refusé le plan d'affectation. Des demandes de moratoires ont en outre été refusées.

Verdict? De l'avis général, on n'en sait rien.

Les Services industriels genevois préfèrent voir le verre à moitié plein, soulignant «deux votes favorables très encourageants». «C'est un projet difficile et de longue haleine, précise le porte-parole Christian Bernet. Il va falloir comprendre ces résultats avec les syndics, c'est le travail qui s'ouvre maintenant. Ensuite on pourra voir comment poursuivre et avec quels retards. Je dirais qu'on est sur le fil, mais du bon côté.»

Ni enterré ni réalisable à l'heure actuelle, ce mastodonte de la transition énergétique devra surtout définir des scénarios. Déterminer s'il abandonne près de la moitié de ses hélices, s'il relance un parc étape par étape, ou s'il tente de faire revoter des communes pour sauver le plan existant. Un sujet sensible, qui rappelle le cas houleux de La Praz, en 2018 ↗, mettant à mal le projet éolien du Mollendruz.

De nouveaux scrutins?

À Bullet, un nouveau vote n'est pas exclu pour maintenir les deux hélices communales. «Les élus veulent aller de l'avant, que ce soit les partisans ou les opposants», retient la syndique Maude Gonthier, qui soupçonne une erreur de compréhension. Pareil à Fontaines. «Un résultat contradictoire à une voix près, réfléchit le syndic Xavier Boesiger. J'étais déçu, on voulait faire un pas vers la stratégie 2050. Mais on va discuter en Municipalité de la stratégie et des suites à donner.» A noter plusieurs nouvelles assermentations au Conseil général, qui ont sans doute influencé le vote.

Une révision de la loi sur les droits politiques devait éviter ces élus d'un soir ↗, avant d'être refusée par les parlementaires cantonaux en 2021. Il s'agissait d'éviter d'autres La Praz.

Erwan Le Bec écrit pour le quotidien 24heures depuis 2010. Il couvre, entre autres, l'actualité vaudoise. Plus d'infos
@ErwanLeBec

Publié: 21.06.2022, 20h28

Vous avez trouvé une erreur? Merci de nous la signaler.

6 commentaires